



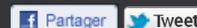
ref='http://www.twitter.com/valdoise:' >@valdoise: Participez à « Aménagement de l'Avenue du Parisis, première réunion publique. » (



Accueil du site > [Actualités](#)

En Commission Permanente, le Conseil général du Val d'Oise investit pour Argenteuil !

Modifié le 6 mars 2012



Les dossiers soumis chaque mois aux membres de la Commission Permanente méritent d'être portés à la connaissance des Argenteuillais.

En effet, si la Commission Permanente n'est compétente que pour examiner « les affaires courantes » qui ne requièrent pas un vote en séance plénière du Conseil général, les délibérations qui sont soumises à l'ordre du jour et à notre approbation mettent en évidence les différentes actions du Conseil général et la multitude des champs d'intervention du département au service de l'aide aux communes et des associations :

En faire part ici, relève donc d'un **compte-rendu d'activité que les argenteuillais sont en droit d'attendre** de leurs conseillers généraux engagés au service de leur territoire... en l'occurrence ici, Argenteuil !

Le département, partenaire de la Rénovation Urbaine du Val d'Argent !

La signature d'une des plus importantes conventions ANRU en février 2005 par Georges MOTHRON, alors Député-maire d'Argenteuil n'en finit pas de produire ses effets bénéfiques pour la rénovation du quartier et notamment de 2 quartiers trop longtemps oubliés : **le quartier des Musiciens au Val d'Argent nord et le quartier des tours Mondor Broca au Val d'Argent Sud :**

Au Val d'Argent Nord :

Garantie d'un emprunt de **378125 €** auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sollicité par Val d'Oise Habitat à hauteur de 50 % pour la réhabilitation des façades d'un ensemble immobilier de 92 logements situés 2, 4, 6 rue Tarnier et 1, 2 square Mondor au Val d'Argent sud dans le cadre de la convention ANRU signée en février 2005 par Georges Mothron.

Au Val d'Argent Sud :

Garantie d'un emprunt de **560573 €** auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sollicité par Val d'Oise Habitat à hauteur de 50 % pour la réhabilitation des façades d'un ensemble immobilier de 146 logements situés 2, 4, 8 et 12 square Paul Broca 6 rue Tarnier et 1, 2 square Mondor au Val d'Argent sud dans le cadre de la convention ANRU signée en février 2005 par Georges Mothron.

En matière de logement mais également pour la résidentialisation et l'aménagement des espaces verts du quartier :

Subvention attribuée à Val d'Oise Habitat dans le cadre du réaménagement des espaces extérieurs et des espaces verts du quartier des Musiciens au Val d'Argent nord pour un montant de **281 361 €** permettant de participer à la résidentialisation de 613 logements



Les travaux de réaménagement des espaces verts actuellement en cours dans le quartier des Musiciens.

Enfin, dans le cadre de son **soutien aux clubs sportifs** et aux pratiquants, une subvention de **9500 €** vient d'être attribuée à Argenteuil Val de Seine Cyclisme et permet de financer 50 % de l'achat d'un véhicule de transport pour les coureurs et les vélos.



Ici, avec Georges MOTHRON, le 10 février dernier lors de la présentation des coureurs d'Argenteuil Val de Seine Cyclisme !

[Répondre à cet article](#)

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à contact@xavierpericat.fr